

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2007-059 DU 08 FEVRIER 2007

Chargeant Monsieur **Emmanuel TIANDO**,
Ministre du Travail et de la Fonction Publique de
l'intérim de **Monsieur Théophile MONTCHO**,
Ministre de la Culture, de la Jeunesse, des Sports
et Loisirs pour compter du **mardi 06 au jeudi 08
février 2007 inclus**.

**Le Président de la République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement**

- Vu : la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;
- Vu : la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu : le décret n° 2006-613 du 19 novembre 2006 portant composition du Gouvernement et les décrets n° 2006-622 du 29 novembre 2006 et 2007-002 du 08 janvier 2007 qui l'ont modifiés.

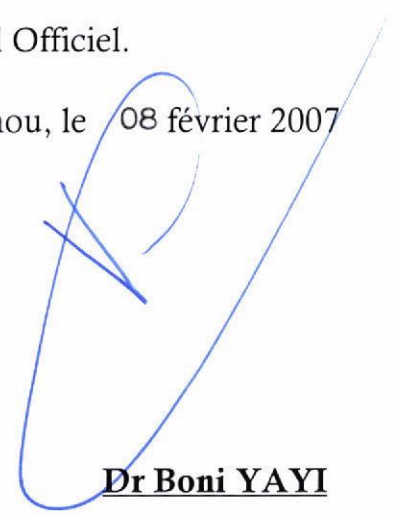
DECRETE

Article 1 : Pour compter du **mardi 06 au jeudi 08 février 2007 inclus**, Monsieur **Emmanuel TIANDO**, Ministre du Travail et de la Fonction Publique, est chargé d'assurer l'Intérim du Ministre de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et Loisirs, pendant l'absence de Monsieur **Théophile MONTCHO**.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 08 février 2007

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.



Dr Boni YAYI

Ampliations : PR : 6 – AN : 4 – CS : 2 – HCJ : 2 – CC : 2 – CES : 2 –
HAAC : 2 – SGG : 4 – Autres Ministères : 23 – Départements : 6 – JORB : 1